

Paris, le 5 décembre 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mission nationale sur l'avenir du volontariat sapeur-pompier : les Départements y apporteront une contribution active

Le modèle français de sécurité civile a la particularité de reposer en grande partie sur l'engagement de sapeurs-pompiers volontaires. 80% des sapeurs-pompiers sont ainsi des volontaires, ce qui représente près de 194 000 femmes et hommes qui ont choisi de s'engager au quotidien pour la défense des personnes, des biens et de l'environnement. Ils constituent un réel atout dans un contexte où les crises, de toute nature, sont plus que jamais d'actualité. Ils fondent l'originalité du modèle français de sécurité civile.

Cet engagement est précieux mais il a aussi sa fragilité, car les changements de vie professionnelle comme les réticences des employeurs constituent autant de freins à la dynamique d'engagement et de fidélisation des volontaires.

Pour les Départements, gestionnaires des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS), la dynamique d'engagement de sapeurs-pompiers volontaires est un enjeu majeur.

L'Assemblée des Départements de France était signataire de l'engagement national pour le volontariat à Chambéry en 2013, qui a contribué à enrayer la baisse du nombre de sapeurs-pompiers volontaires. Aujourd'hui l'ensemble des acteurs de la gouvernance des SDIS conviennent de la nécessité d'aller plus loin dans les mesures à prendre.

C'est dans ce contexte que le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, Gérard COLLOMB, a installé hier une mission nationale sur l'avenir du volontariat sapeur-pompier chargée de proposer des mesures concrètes et novatrices d'ici la fin du mois de mars prochain.

L'Assemblée des Départements de France y apportera une contribution active notamment grâce à Olivier RICHEFOU, Président du Département de la Mayenne et de la Conférence nationale des services d'incendie et de secours, officiellement nommé dans le cadre de cette mission par le Ministre de l'Intérieur aux côtés de trois autres personnalités (Catherine TROENDLE, Vice-Présidente du Sénat, Fabien MATRAS, Député du Var, Eric FAURE, Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-pompiers de France).

A PROPOS DE L'ADF:

L'Assemblée des Départements de France (ADF) est une association pluraliste qui réunit les Présidents des 104 collectivités adhérentes, dont 101 Départements.

Elle remplit une triple mission :

- Représenter les Départements auprès des pouvoirs publics
- Constituer un centre de ressources permanent pour les Conseils départementaux
- Offrir aux élus départementaux les moyens de confronter leurs idées, d'échanger leurs expériences et d'arrêter des positions communes sur les grands dossiers nationaux.